



## Retrait de la loi Travail :

### **Le 9 mars, la FNEC FP FO, avec la confédération FO, sera présente dans les manifestations aux côtés des jeunes, des lycéens, des étudiants**

La loi travail de la ministre El Khomri, c'est la casse du code du travail, donc de toutes les garanties collectives. Tout définir au niveau de l'entreprise, là où le rapport de force est le plus défavorable aux salariés, casser les organisations syndicales en mettant fin à la négociation collective au niveau des branches : c'est le cœur de ce projet de réforme.

Tous les salariés sont concernés, qu'ils soient dans le privé ou dans le public.

Les jeunes qui sont les salariés de demain sont directement concernés. Devenir une main d'œuvre précaire, corvéable à merci, privée de droits collectifs, donc entièrement livrée à l'exploitation patronale : c'est l'avenir que cette loi leur réserve. L'un des articles de cette loi entièrement dictée par le MEDEF, prévoit notamment de faire travailler les apprentis 40 heures par semaine, sans en demander l'autorisation à l'inspection du travail.

En 2006, les jeunes s'étaient massivement mobilisés aux côtés des syndicats de salariés contre le contrat de première embauche qui avait dû être retiré. Aujourd'hui, les jeunes comme tous les salariés sont en état de légitime défense.

Avec la confédération FO, la FNEC FP FO prépare la grève interprofessionnelle, la grève des salariés du privé et du public, (très probablement le 31 mars) pour imposer le retrait de la loi El Khomri.

Le 9 mars prochain, des manifestations, des rassemblements sont organisés. Les jeunes sont appelés à se mobiliser. Avec la confédération FO, la FNEC FP FO sera à leurs côtés. Elle appelle les personnels à participer aux initiatives qui auront lieu le 9 mars.

A cet effet, pour permettre aux personnels qui le souhaitent de se rassembler, de défiler avec les jeunes, la FNEC FP FO dépose un préavis de grève pour le 9 mars.

Le 9 mars est une étape. La FNEC FP FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, les établissements, les services, à prendre position pour le retrait de la loi El Khomri, à se préparer à répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle.